

Le 23 septembre 2026

Monsieur Emmanuel Macron
Président de la République
Palais de l'Élysée

Objet : Rapport de la CRE sur l'économie du système électrique français hexagonal

Monsieur le Président de la République,

Je souhaite attirer votre attention sur la publication par la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) du rapport intitulé « *Économie du système français hexagonal* », en date du 9 septembre 2026. Cette publication interroge quant au respect des règles de fonctionnement des institutions de la République dont vous êtes le garant, à savoir le respect de l'obligation d'indépendance des Autorités Administratives Indépendantes.

L'analyse présentée manque d'objectivité et vise manifestement à discréditer certaines positions du débat public sur la politique énergétique. La volonté du gouvernement de développer très fortement la capacité de production d'électricité renouvelable, au-delà même de ce que prévoit la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE3) - fortement contestée et adoptée sans consultation du Parlement-, alimente ce débat, dont l'enjeu exige pourtant qu'il soit conduit avec rigueur et objectivité. Alors que la France s'attache à obtenir de la Commission européenne une réelle neutralité technologique et financière dans le domaine de l'électricité, et que les aides d'État au projet des six EPR2 est soumis à une enquête approfondie par l'UE, cette étude de la CRE, orientée et défavorable au nucléaire, pourrait affaiblir notre position à Bruxelles.

Les décisions et prises de position de la CRE tirent leur crédibilité de l'indépendance de cette institution, voulue par le législateur. L'effectivité irréprochable de cette indépendance est donc une exigence. Or, le contenu de la note appelle de sérieuses réserves et est très contestable car les résultats sont formulés de manière à induire en erreur les citoyens et les représentants de la nation. PNC-France est attachée à la diffusion d'une information rigoureuse, complète et équilibrée sur les questions énergétiques, et estime que cette publication affaiblit fortement la crédibilité de cette institution.

L'analyse détaillée de cette publication effectuée par les experts de PNC-France est jointe au présent courrier et disponible sur notre site (<https://www.pnc-france.org/memento-dalerte-de-pnc-france-analyse-du-rapport-de-la-cre-sur-leconomie-du-systeme-electrique/>). Parmi les multiples irrégularités relevées, je retiens notamment l'affirmation mensongère selon laquelle le développement des EnRi se serait traduit par une économie pour le consommateur, tentant ainsi de justifier la poursuite du développement de ces équipements de production au-delà d'une part acceptable dans le mix spécifique électrique de la France.

La CRE, Autorité Administrative Indépendante instituée par la loi du 10 février 2000 est régie notamment par les articles L. 131-1 et suivants du Code de l'énergie. La CRE peut « *rendre publics les éléments d'information nécessaires à l'accomplissement de ses missions* » mais n'a pas prendre parti dans les débats d'orientation de la politique énergétique nationale, compétence qui relève du Gouvernement et du Parlement.

Association de Défense du Patrimoine Nucléaire et du Climat (PNC-France)

9 rue du Brûlet - 69110 Ste Foy lès Lyon

N° SIREN 893384362 – mail : pncfrance.secretaire@gmail.com

Cette dérive affaiblit la confiance des citoyens dans les institutions alors même que cette confiance à grand besoin d'être confortée. Elle porte atteinte à l'exigence du débat démocratique sur l'avenir énergétique de notre pays. Cette initiative ne répond pas aux missions attendues d'une Autorité Administrative Indépendante dont vous avez choisi la présidente. À ce titre et bien que le contrôle des Autorités Indépendantes relève du Parlement pour leur fonctionnement, un rappel des règles fondamentales qui s'imposent serait justifié et apaisant pour le débat public.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à notre demande d'intervention auprès de la CRE, et vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de ma très haute considération.

Bernard Accoyer

Président PNC-France